

Résumé exécutif du programme d'évaluation du PME au niveau des pays

Zambie

RÉSUMÉ EXÉCUTIF | JUILLET 2019





Copyright © Universalia 2019, tous droits réservés

Groupe de gestion Universalia
245, avenue Victoria, bureau 200
Westmount, Montréal (Québec)
Canada H3Z 2M6

www.universalia.com

Résumé exécutif

Objectif et méthodologie de l'évaluation

La présente évaluation s'inscrit dans le cadre d'une étude plus vaste du Partenariat mondial pour l'éducation (PME), laquelle comporte 30 évaluations au niveau des pays et se déroule sur une période de trois ans, de 2017 à 2020. Elle cherche à évaluer i) les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation au renforcement des systèmes d'éducation et, au bout du compte, ses contributions aux résultats éducatifs dans le domaine des apprentissages, de l'équité et de l'inclusion, et donc ii) la pertinence, l'efficacité et l'efficacité de la théorie du changement du Partenariat mondial et de son modèle opérationnel au niveau des pays. L'évaluation repose sur une méthodologie de recherche mixte en sciences sociales fondée sur une théorie, connue sous le nom d'analyse des contributions.

Elle a été réalisée entre mars et septembre 2019 et couvre le soutien du Partenariat mondial pour l'éducation de 2011 à 2019. Elle s'appuie sur une étude documentaire, une analyse de bases de données et une revue de littérature, ainsi que sur des consultations menées auprès de 61 parties prenantes gouvernementales, multilatérales, bilatérales et non gouvernementales en Zambie.

L'Éducation en Zambie

La République de Zambie, pays enclavé du sud de l'Afrique, a obtenu son indépendance de la Grande-Bretagne en 1964. En 2018, sa population était estimée à 16,4 millions d'habitants avec un taux de croissance démographique annuel estimé, lui, à 2,9 %. Malgré son statut de pays à revenu intermédiaire inférieur, la Zambie connaît une

pauvreté rurale généralisée et un chômage élevé.

Depuis 2016, le secteur de l'éducation est régi par deux ministères aux responsabilités distinctes. Le ministère de l'Éducation générale gère l'éducation de la petite enfance, l'enseignement primaire, secondaire, ainsi que l'éducation des jeunes et des adultes. Le ministère de l'Enseignement supérieur est responsable de l'enseignement universitaire, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, de la science, de la technologie et de l'innovation. Les deux ministères élaborent, de concert, les documents de planification sectorielle. Le secteur était auparavant régi par un seul ministère, le ministère de l'Éducation, des Sciences, de la Formation professionnelle et de l'Éducation préscolaire (MESVTEE).

Pour diverses raisons, la structure du système d'éducation de la Zambie a connu plusieurs réincarnations depuis l'indépendance. Alors que la Zambie indépendante avait adopté le système 7-5-4 (7 ans de primaire, 5 ans de secondaire et 4 ans d'études supérieures) en 1964, la Zambie a adopté en 1996 une structure 9-3-4 (9 ans d'éducation de base, 3 ans de secondaire et 4 ans d'études supérieures). Après un changement de gouvernement en 2011, la Zambie est revenue à une structure 7-5-4. En 2017, 3,3 millions d'enfants d'âge scolaire fréquentaient l'école primaire et 851 000. l'école secondaire.

Depuis 1964, la Zambie a adopté sept plans nationaux de développement (PND) qui définissent les priorités socioéconomiques du gouvernement sur une période de cinq ans. Les cadres nationaux de mise en œuvre sectoriels (NIF) fournissent des plans de mise en œuvre propres à chaque secteur pour atteindre les objectifs des PND. **La présente évaluation porte sur la période couverte par le cadre national de mise en œuvre III (NIF III) du secteur de**

l'éducation pour 2011-2015 et sur le processus de préparation du plan sectoriel de l'éducation et des compétences (PSEC) pour 2017-2021. Elle coïncide également avec la période couverte par le plus récent ESPIG terminé du Partenariat mondial (2013-2018).

Le Partenariat mondial pour l'éducation en Zambie

La Zambie a adhéré au PME/IMOA en 2008 et est représentée au Conseil d'administration par le groupe constitutif Afrique 1. Depuis son adhésion, la Zambie a reçu trois financements du Partenariat : un financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG) et deux financements pour la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation (ESPIG), l'un d'entre eux octroyé par le biais de l'Initiative de mise en œuvre accélérée. La Zambie prépare actuellement une requête de financement pour la préparation du programme (PDG). La présente évaluation s'intéresse au plus récent ESPIG (2013-2018), lequel a été accordé au gouvernement dans le cadre d'un plus vaste programme d'appui budgétaire au secteur de l'éducation (ABSE) de 93,3 millions \$ US, cofinancé par le DfID.

Contributions du Partenariat mondial pour l'éducation à la planification sectorielle

État de la planification sectorielle en Zambie, 2011-2019

Le cadre national de mise en œuvre pour le secteur de l'éducation IIII (NIF III) de 2017-2021 et le plan sectoriel de l'éducation et des compétences (PSEC) sont de bonne qualité, selon les normes de qualité du Partenariat mondial pour les plans sectoriels de l'éducation,

le PSEC montrant quelques améliorations par rapport au NIF III, en ce qu'il est fondé sur des données probantes, sensible au contexte et porte une attention accrue aux disparités. Toutefois, des questions subsistent quant à la faisabilité opérationnelle du PSEC.

La préparation du PSEC a été marquée par d'importants retards dus à un certain nombre de facteurs, notamment l'appropriation tardive du processus de préparation par les nouveaux ministères en charge de l'éducation (le ministère de l'Éducation générale et le ministère de l'Enseignement supérieur), la publication tardive du septième plan national de développement et d'autres documents clés de politique éducative, et les perturbations dues au recrutement et au renvoi de consultants externes offrent une assistance technique.

Lors de la préparation du PSEC, des consultations ont été menées auprès des partenaires donateurs, de divers ministères, d'OSC, d'acteurs provinciaux et de syndicats d'enseignants, dans le cadre de processus participatifs. Toutefois, en ce qui concerne le degré de consultation du PSEC, par rapport à celui du NIF III, les avis divergent. Bien que le processus de planification ait été pris en charge par le gouvernement, la préparation du PSEC a été principalement dirigée par des consultants externes, lesquels ont supervisé les travaux techniques.

La mesure dans laquelle les processus de préparation des plans sectoriels 2011 et 2018 ont renforcé les capacités de planification nationale est limitée. Bien qu'il existe des éléments suggérant une amélioration de la capacité de planification sectorielle au niveau central, la mesure dans laquelle les capacités nationales de planification au niveau des provinces et des districts ont changé n'est pas claire. Les nombreux retards et le roulement de personnel au gouvernement n'ont pas facilité le développement des capacités, malgré les approches participatives auxquelles les responsables gouvernementaux ont pris part, à toutes les étapes du développement du plan.

Les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation

Au cours de la période 2011-2019, **les directives du Partenariat mondial pour la préparation d'un PSE** ont guidé les ministères de l'éducation dans le processus de préparation du NIF III et du PSEC. Les directives du Partenariat ont également permis de veiller à ce que le PSEC tienne compte des observations des ministères de l'Éducation générale et de l'Enseignement supérieur. L'ESPDG du Partenariat mondial a fourni des fonds dont le besoin se faisait cruellement sentir pour réaliser une analyse sectorielle de l'éducation (ASE), offrir de l'assistance technique, organiser des consultations aux niveaux national et infranational et coordonner la préparation du PSEC. **L'examen de l'assurance de la qualité (QAR)** du PSEC, effectué par le Partenariat, a permis d'apporter un nouvel éclairage sur des domaines négligés de l'ASE, ce qui a conduit à un processus de préparation du PSEC plus complet et axé sur les données. La condition de financement 1 de l'ESPIG du Partenariat mondial (plan crédible, endossé) a encouragé à garantir que le processus soit participatif et crédible.

Ce que cela signifie pour le Partenariat mondial pour l'éducation

Bien que la Zambie possède déjà une solide expérience de la planification sectorielle, en démontrant des niveaux élevés de motivation et de capacité à produire des documents de planification, l'appui du Partenariat mondial s'est révélé toujours aussi pertinent pour aider à améliorer encore la qualité des processus et des produits de planification. Toutefois, le taux élevé de rotation du personnel du ministère de l'Éducation générale a contribué à l'épuisement de la mémoire institutionnelle au sein du ministère, ce qui a nui à la qualité de la planification.

Contribution du Partenariat mondial pour l'éducation au dialogue et au suivi sectoriels

État du dialogue et du suivi sectoriels en Zambie

La Zambie dispose de mécanismes de dialogue sectoriel actifs et inclusifs centrés sur le Comité technique de politiques et de mise en œuvre (PITC), le groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) de la Zambie. Trois comités techniques, responsables de l'approvisionnement, des finances et du suivi de la mise en œuvre sectorielle, relèvent du PITC. Le Comité comprend le directeur de la Planification et de l'Information du ministère de l'Éducation générale, le ministère de l'Enseignement supérieur, des bailleurs de fonds et des représentants d'OSC.

La qualité et l'efficacité des mécanismes de dialogue et de suivi sectoriels ont fluctué au cours de la période couverte par l'évaluation (2011-2019). En 2012, le dialogue sectoriel se distinguait par un manque les discussions de nature technique et de prise de décision. Entre 2013 et 2016, les processus et la qualité du dialogue sectoriel ont progressé, à tel point que des rencontres étaient régulièrement programmées et que les discussions techniques étaient devenues communes. La qualité des discussions lors des revues sectorielles conjointes (RSC) s'est améliorée au fur et à mesure que le dialogue devenait plus structuré et approfondi. Cette période de progrès n'a pas duré pour plusieurs raisons, notamment la suspension du financement de trois partenaires de coopération, et la qualité du dialogue et du suivi sectoriels s'en est ressentie. Actuellement, le dialogue sectoriel en Zambie se heurte à plusieurs difficultés, dont une participation réduite des parties prenantes aux mécanismes de dialogue sectoriel, l'irrégularité des

rencontres et une certaine division au sein des partenaires donateurs.

Bien que diverses sources de données sur l'éducation existent, les systèmes de collecte ne sont pas intégrés et ne génèrent pas de données suffisamment fiables pour permettre des prises de décision stratégiques. Les systèmes de collecte de données sont répartis entre le ministère de l'Éducation générale, le ministère de l'Enseignement supérieur et un certain nombre d'autres systèmes qui fonctionnent en silo.

Les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation

Au cours de la période 2011-2019, le Partenariat mondial a continué à soutenir les structures de mécanismes de dialogue sectoriel déjà en place. **La tranche variable de l'ESPIG 2015-2019 du Partenariat a largement contribué au suivi sectoriel**, grâce à l'introduction d'indicateurs liés aux décaissements. Depuis 2016, **on attribue au Partenariat le mérite d'avoir favorisé le dialogue sectoriel** au cours d'une période caractérisée par une transition et des divisions parmi les bailleurs de fonds.

Ce que cela signifie pour le Partenariat mondial pour l'éducation

En Zambie, bien que les mécanismes de dialogue et de suivi sectoriels aient jeté les bases d'une responsabilité mutuelle, indépendante des activités du Partenariat mondial, on observe, entre 2013 et 2016, une érosion rapide des gains réalisés en matière de responsabilité mutuelle, le résultat d'un certain nombre de facteurs, dont des taux de roulement de personnel élevés au sein du ministère et du secteur en général et des changements dans la structure et la gouvernance du ministère de l'Éducation

générale. L'influence du Partenariat mondial a été particulièrement importante lorsque la qualité du suivi sectoriel a commencé à montrer des signes de dégradation, au début de 2017. Sans le Partenariat, le suivi sectoriel serait encore pire. On attribue aux processus du Partenariat mondial le mérite d'un dialogue et d'un suivi sectoriels soutenus, grâce à l'adoption des conditions du Partenariat pour la préparation du PSEC et aux mesures incitatives liées aux financements futurs du Partenariat mondial.

Contributions du Partenariat mondial pour l'éducation au financement sectoriel

État du financement sectoriel en Zambie, 2011-2019

Les dépenses intérieures affectées à l'éducation stagnent ou diminuent depuis 2014, sous l'effet de l'augmentation rapide de la dette publique, de la chute des prix des produits de base et de l'affaiblissement du taux de croissance économique. Ces facteurs ont entraîné des réductions dans les dépenses d'investissement et des allocations plus faibles que prévu pour la mise en œuvre du NIF III. La diminution du budget de l'éducation et des débloquages budgétaires du ministère de l'Éducation a eu un effet significatif sur la répartition des ressources intérieures entre dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement. Alors que les paiements de personnel ont été en grande partie maintenus (bien qu'avec des retards dans les décaissements), les dépenses récurrentes non liées au personnel, les dépenses d'investissement et les dépenses discrétionnaires ont toutes fait l'objet de coupures considérables.

L'éducation de base (préscolaire, primaire et premier cycle du secondaire) a toujours représenté une part importante du budget total

de l'éducation en Zambie, ce qui témoigne de la priorité accordée par le gouvernement zambien à ce sous-secteur. Les données officielles du gouvernement indiquent que la part des dépenses publiques de l'éducation consacrée à l'éducation de base est passée de 43 % en 2011 à 58,2 % en 2016.

Au cours de la période examinée, le soutien des bailleurs de fonds a diminué et les relations entretenues avec eux se sont détériorées (suspension des fonds provenant du financement commun et de l'appui budgétaire sectoriel) en raison de problèmes de responsabilité financière et de difficultés liées aux résultats du secteur. Alors qu'un certain nombre de bailleurs de fonds ont quitté le secteur de l'éducation, en particulier au cours des premières années de la période évaluée, plusieurs d'entre eux reviennent dans le secteur ou envisagent d'y faire leur entrée. Même si de nouveaux bailleurs de fonds entrent ou envisagent d'entrer dans le secteur, les niveaux de financement globaux des bailleurs de fonds actuels ont diminué et le soutien de ces derniers passe de plus en plus par le financement par projet.

Les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation

Le soutien financier du Partenariat mondial a largement contribué au montant du financement de l'éducation disponible en Zambie. Entre 2014 et 2016, 18,5 millions \$ US de fonds d'ESPIG ont été déboursés avant que le financement soit suspendu. Au cours de cette période, les fonds d'ESPIG ont représenté 0,65 % des dépenses et 3,2 % du budget discrétionnaire du ministère de l'Éducation générale. Entre 2014 et 2016, ils ont représenté 18,1 % de tous les décaissements internationaux en faveur de l'éducation.

Les activités de plaidoyer et les conditions de financement du Partenariat mondial n'ont eu aucune influence observable sur le volume des ressources nationales consacrées à l'éducation.

Au cours de la période 2011-2019, le financement national de l'éducation n'a atteint que 20 % en 2014 et a diminué depuis lors, bien que le Partenariat mondial exige que les pays atteignent ou se rapprochent de l'objectif des 20 % et s'engagent à financer leurs PSE.

Le Partenariat mondial a eu une influence modérée sur la qualité du financement international. La modalité d'appui budgétaire sectoriel utilisée pour l'ESPIG (2013-2018) a contribué à améliorer la prévisibilité du financement international entre 2013 et 2016. La transition du financement du Partenariat à l'extérieur du fonds commun (vers lequel il était acheminé, dans le cadre du NIF II) et l'introduction d'une nouvelle modalité de financement ont réduit l'harmonisation et affaibli le fonds commun déjà en déclin.

Ce que cela signifie pour le Partenariat mondial pour l'éducation

Des facteurs macroéconomiques contraignants ont sérieusement limité les niveaux de financement intérieur disponibles pour le secteur de l'éducation. Le soutien et les activités de plaidoyer du Partenariat mondial, en particulier à la lumière de la suspension du financement de l'ESPIG, n'ont pas suffi à augmenter le financement national ou à prévenir des coupes dans les niveaux de financement existants. La modalité d'appui budgétaire sectoriel par laquelle l'ESPIG a été versé n'a pas sensiblement amélioré la qualité du financement international de l'éducation. Les fonds de l'ESPIG n'ont que légèrement contribué au volume du financement international de l'éducation, faisant peu pour contrer sa décroissance globale.

Contributions du Partenariat mondial pour l'éducation à la

mise en œuvre du plan sectoriel

État de la mise en œuvre du plan sectoriel en Zambie, 2011-2019

Les mécanismes de suivi du cadre d'évaluation de la performance (CEP) du NIF III comprenaient des revues sectorielles conjointes annuelles, lesquelles permettaient de suivre de près, au niveau des activités, la réalisation des objectifs par rapport au plan d'action de l'année précédente. Le CEP a suivi 34 indicateurs de politiques prioritaires, produits et résultats en matière d'éducation, y compris les six jalons à atteindre pour le décaissement inclus dans l'appui budgétaire au secteur de l'éducation, et a assigné des objectifs annuels à chacun. Une évaluation de ces indicateurs montre qu'en 2017, 11 des objectifs (32 %) avaient été entièrement atteints, 12 (35 %) partiellement atteints et 11 (32 %) n'avaient pas été atteints.

Le manque de financement sectoriel a représenté le principal obstacle à la mise en œuvre du NIF III. Les déficits de financement ont contribué à l'incapacité de se procurer des matériels didactiques à tous les niveaux; à l'incapacité de se procurer l'équipement nécessaire pour soutenir l'introduction de la filière professionnelle dans l'enseignement secondaire; au manque de moyens de transport pour assurer le suivi des programmes éducatifs; au manque de personnel, en particulier dans les zones rurales; au recyclage des enseignants dans le nouveau programme; à l'incapacité de mener les cycles prévus des EGRA (évaluation des compétences fondamentales en lecture) et EGMA (évaluation des compétences fondamentales en mathématiques); aux faibles niveaux de construction d'écoles primaires, secondaires et d'éducation de la petite enfance.

L'une des principales réalisations de la période du NIF III a été l'élaboration et la mise en œuvre progressive d'un nouveau programme d'études, allant de l'éducation de la petite enfance à la douzième année. Pour ce faire, il a fallu rédiger de nouveaux programmes pour chaque année d'études, introduire les langues locales comme langue d'enseignement pour l'éducation de la petite enfance et les quatre premières années du primaire, et introduire une filière professionnelle de la huitième à la douzième année, y compris de nouvelles matières scolaires. Cette initiative a nécessité la mise à jour des programmes de formation des enseignants, l'élaboration, l'acquisition et la distribution de matériels didactiques à tous les niveaux et la fourniture de matériel pédagogique supplémentaire aux classes de formation professionnelle.

Les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation

Au cours de la période examinée, l'ESPIG du Partenariat mondial, d'un montant de 35,2 millions \$ US, a cofinancé le programme d'appui budgétaire au secteur de l'éducation avec le DfID, lequel a participé à hauteur de 58,1 millions \$ US, pour un total de 93,3 millions \$ US. Les fonds de l'ESPIG représentaient 38 % de l'enveloppe initiale de financement, mais en raison de la suspension et de la non-reprise du financement à la date de clôture de mars 2019, le Partenariat mondial n'a décaissé que 18,2 millions \$ US, soit 25 % du montant total du projet.

La modalité d'appui budgétaire au secteur de l'éducation a introduit, grâce à ses décaissements, une plus grande prévisibilité que celle offerte par le fonds commun ou le ministère de l'Éducation générale, ce qui a permis une mise en œuvre plus souple des composantes du NIF III, soutenu par l'ESPIG de 2014 à 2016. Le regroupement des financements du Partenariat et du DfID a permis de réduire les coûts de transaction, même si ces coûts auraient

été tout aussi faibles si l'appui avait été acheminé par le biais du fonds commun, utilisé lors du précédent ESPIG.

Ce que cela signifie pour le Partenariat mondial pour l'éducation

Un certain nombre de facteurs externes, notamment de graves pénuries de ressources et des transitions au sein du ministère de l'Éducation générale, ont collectivement ralenti la mise en œuvre du plan sectoriel vers la fin de la période couverte par le NIF III. Le soutien du Partenariat mondial n'a pas suffi à surmonter ces difficultés, en particulier après la suspension du financement ESPIG.

- Le Partenariat a contribué à la mise en œuvre du NIF III essentiellement par le biais de l'appui budgétaire sectoriel et de la tranche variable de l'ESPIG, bien que l'efficacité de cet appui ait été réduite par la suspension du financement, laissant près de la moitié des fonds de l'ESPIG non décaissés. Si ces fonds ont facilité la mise en œuvre du plan sectoriel jusqu'en 2016, leur suspension a empêché la mise en œuvre prévue de certains éléments du plan avec des fonds de l'appui budgétaire au secteur de l'éducation ou, dans certains cas, a empêché que les produits déjà élaborés soient pleinement exploités.

Facteurs affectant le changement, autres que les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation

Parmi les facteurs qui ont eu une influence positive sur les changements dans les domaines décrits ci-dessus, on peut citer d'importantes initiatives des partenaires de développement, alignées sur le NIF III, telles que : les travaux d'USAID sur l'amélioration des résultats en

lecture dans les petites classes, ceux de la JICA sur l'amélioration du perfectionnement professionnel des enseignants et le Projet d'amélioration de l'éducation en Zambie (ZEEP) de la Banque mondiale.

Parmi les facteurs qui ont eu une influence négative sur les changements, on peut citer : i) les retards dans la restructuration du Ministère de l'Enseignement, des Sciences, de la Formation professionnelle et de l'Éducation préscolaire (MESVTEE), lesquels ont nui à la réactivité du ministère; ii) les faiblesses de la coordination du ministère de l'Éducation générale avec les éditeurs et les pénuries de personnel concernant les achats aux niveaux décentralisés, qui ont entraîné des retards dans les achats et la distribution des matériels didactiques; et iii) les taux élevés de roulement de personnel au ministère de l'Éducation générale, particulièrement au niveau des directeurs et des postes de rang supérieur.

Changements au niveau du système

Changements au niveau du système

Au cours de la période 2011-2019, des améliorations notables ont été apportées au niveau du système grâce à l'introduction d'un nouveau programme d'enseignement général et au développement de l'éducation de la petite enfance. Les changements incluent :

Accès et équité

- Le **nombre d'écoles primaires a augmenté**, de 8 382 en 2011 à 8 843 en 2017.
- Au cours de la même période, le **nombre d'écoles secondaires** est passé de 631 à 1 009, soit une **augmentation** de 59,9 %.
- Le **nombre de centres d'éducation de la petite enfance a augmenté**, passant de

« presque aucun » en 2011 à 1 849 centres en 2016.

- **Le nombre de bourses ciblant les élèves (en particulier les orphelins et les enfants vulnérables ou OEV) dans l'enseignement secondaire**, dont 55 % sont accordées aux filles, a **presque triplé**, passant de 15 190 en 2011 à 48 220 en 2017.
- **Élargissement du programme de repas scolaires** de 860 000 élèves en 2013 à 1,1 million d'élèves en 2017, qui permet de rejoindre 2 590 écoles.
- **Introduction de la politique 50-50** en 2011 en vertu de laquelle pour chaque garçon inscrit dans l'enseignement primaire et secondaire, une fille doit l'être aussi.

Qualité

- **L'élaboration d'un nouveau programme national** pour tous les niveaux de l'éducation générale en 2011 qui a mené à la publication du Programme-cadre en éducation en 2013
- **Du fait de retards considérables accusés dans l'achat de manuels scolaires**, de nombreux élèves n'ont pas eu accès à des matériels didactiques à jour, pendant la période d'évaluation.
- Le **Conseil pédagogique a été créé** en 2014 et sera pleinement opérationnel en 2017. Il sert à réglementer les établissements de formation des enseignants, à développer les qualifications des enseignants et à promouvoir la formation professionnelle continue.
- **Le nombre d'enseignants du primaire a augmenté**, passant de 65 014 en 2011 à 78 099 en 2017, tout comme le nombre d'enseignants du secondaire qui est passé de 22 866 à 28 171 pendant la même période.
- **La croissance rapide de la main-d'œuvre enseignante** a favorisé une diminution nombre d'élèves par enseignants dans le primaire, qui est passé de 52,2 en 2011 à

42,1 en 2017, atteignant presque la norme nationale de 40:1.

- **L'absentéisme chez les enseignants est encore élevé.** En 2013, 52 % seulement des enseignants enseignaient dans leur salle de classe; 8 % d'entre eux étaient dans leur salle de classe, mais n'enseignaient pas; 20 % n'enseignaient pas et n'étaient pas dans leur salle de classe; et 18 % n'étaient pas présents

Gestion sectorielle

- Le ministère de l'Éducation générale a fait des progrès en ramenant le nombre annuel d'irrégularités des audits financiers de 60 en 2010 à 15 en 2015, mais depuis 2016, le nombre des irrégularités d'audit a augmenté et leur suivi et leur contrôle n'ont pu être effectués.
- Les fréquents transferts et départs de personnel de direction ou de rang supérieur ont souvent laissé des postes de direction vides pendant de longues périodes, affaibli le dialogue sectoriel et les relations avec les partenaires de coopération, compromis la continuité, érodé la mémoire institutionnelle et limité la capacité du ministère de l'Éducation générale à prendre part aux décisions stratégiques.

Liens probables entre la mise en œuvre du plan sectoriel et les changements au niveau des systèmes

Au cours de la période d'examen, le NIF III a probablement guidé la réalisation de presque tous les changements recensés au niveau du système. Il est important de noter que ces améliorations ont été largement soutenues par les partenaires donateurs.

Ce que cela signifie pour le Partenariat mondial pour l'éducation

Presque toutes les améliorations apportées au cours de la période examinée faisaient partie des objectifs énoncés dans le NIF III, ce qui montre à quel point le document était complet et le rôle important qu'il a joué pour guider les activités du ministère de l'Éducation générale. Néanmoins, la mise en œuvre imparfaite ou limitée des activités du NIF III a réduit la capacité du ministère de l'Éducation générale à générer des changements importants au niveau des systèmes, et ce, dans de nombreux domaines. L'expérience de la Zambie conforte l'affirmation de la théorie du changement du Partenariat mondial selon laquelle une force managériale est nécessaire pour apporter d'importantes améliorations au niveau du système.

Résultats d'apprentissage et équité

Changements liés aux résultats d'apprentissage, à l'équité et à l'égalité entre les sexes

Entre 2011 et 2019, l'accès à l'éducation et l'équité se sont légèrement améliorés, mais il reste encore des difficultés à surmonter pour réduire les taux de redoublement au niveau du primaire et du secondaire. Il manque des données historiques sur les disparités régionales et l'accès équitable à l'éducation pour les enfants difficiles à atteindre, y compris les plus démunis et ceux qui ne sont pas scolarisés.

- **Inscriptions à l'enseignement préscolaire :** En 2014, 131 000 enfants étaient inscrits dans des établissements préscolaires. En raison de l'expansion des installations en 2016, le nombre de

centres d'éducation de la petite enfance est passé à 1 849, ce qui porte à 160 000 le nombre d'enfants inscrits à l'enseignement préscolaire.

- **Taux d'achèvement de l'enseignement primaire :** Le taux d'achèvement de la septième année s'est amélioré, passant de 86,2 % en 2014 à 91,8 % en 2017. Le taux d'achèvement des filles a augmenté, de 83,6 % en 2014 à 90,3 % en 2017. Celui des garçons s'est également amélioré, passant de 88,9 % à 93,4 % au cours de la même période.
- **Taux de transition du premier au deuxième cycle du secondaire** La part des élèves en transition du primaire au premier cycle du secondaire a augmenté, passant de 59,9 % en 2011 à 67,5 % en 2017. Chez les filles, le taux de transition est passé de 54,6 % à 69 % alors qu'il n'a que légèrement connu qu'une légère hausse chez les garçons, passant de 65,6 % à 66,1 %.
- **L'égalité entre les sexes est presque atteinte** (et reste stable) en ce qui concerne la scolarisation au niveau du primaire et du secondaire.
- **Taux de non-scolarisation au niveau du primaire :** Entre 2012 et 2017, la part d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire a augmenté, passant de 9,87 % à 13,98 %. Chez les filles, la part est passée de 8,42 % en 2012 à 12,11 % en 2017 et chez les garçons de 8,06 % à 15,82 %.
- **D'importantes disparités régionales subsistent**, les taux de redoublement et d'abandon au niveau de l'enseignement primaire des provinces de l'ouest et du nord étant plus élevés que ceux de la province de Lukasa.
- **Les données recueillies indiquent qu'un grand nombre des enfants les plus pauvres ne fréquentent pas l'école**, les taux de scolarisation étant

plus faibles dans le quintile de revenu inférieur et une forte proportion d'enfants handicapés ne fréquentant pas l'école.

Au cours de la période d'évaluation 2011-2019, peu de progrès ont été réalisés sur le plan des résultats d'apprentissage dans l'éducation de base. Au cours de la période examinée, les résultats du Système national d'évaluation de cinquième année montrent une baisse des évaluations de l'apprentissage en anglais et en mathématiques. Les évaluations des compétences fondamentales en lecture et en mathématiques indiquent que les élèves ont de la difficulté à maîtriser les notions de base, telles que les additions et soustractions simples ou la lecture dans leur langue maternelle.

Liens probables avec les changements observés au niveau du système

Les progrès en matière de scolarisation préscolaire et de parité entre les sexes sont probablement liés à diverses initiatives lancées au cours de la période étudiée, telles que la construction de centres d'éducation de la petite enfance, l'augmentation du nombre d'enseignants formés et la politique 50-50 en faveur des femmes.

En outre, les progrès actuels accomplis au niveau du système dans les deux domaines suivants pourraient favoriser un meilleur apprentissage :

- **Subventions scolaires :** L'étude sur la performance et la prestation de service du secteur de l'éducation a montré que le montant de la subvention que les écoles reçoivent par enfant était positivement corrélé à de meilleurs résultats d'apprentissage chez les élèves. Si le montant moyen de la subvention scolaire continue d'augmenter comme cela a été le cas entre 2011 et 2016 et si les retards liés au paiement sont corrigés, les résultats d'apprentissage pourraient se redresser.

- **Langue maternelle :** Le nouveau programme scolaire zambien comporte des dispositions relatives à l'usage de langue maternelle au niveau de l'éducation de la petite enfance et de l'enseignement primaire (de la première à la quatrième année), dispositions appliquées depuis 2017. De nombreuses études internationales démontrent que l'enseignement dispensé dans la langue maternelle de l'enfant au cours de ses premières années de scolarité a des effets positifs sur l'apprentissage et facilite la transition vers l'enseignement dans la langue officielle. En Zambie, les élèves apprennent l'anglais en cinquième année. Dans l'avenir, il sera important d'examiner comment la transition de la langue maternelle à l'anglais en cinquième année affecte les taux d'achèvement du primaire.

Ce que cela signifie pour le Partenariat mondial pour l'éducation

Les améliorations apportées au système au cours de la période d'évaluation ont probablement contribué à améliorer l'accès et l'équité, bien que les résultats d'apprentissage aient diminué. La théorie du changement du Partenariat mondial suppose que la mise en œuvre du plan sectoriel et les changements qui en découlent au niveau du système permettront d'améliorer l'équité, l'accès et l'apprentissage, mais l'expérience de la Zambie montre que les difficultés de mise en œuvre causées par des facteurs internes et externes peuvent considérablement perturber les changements attendus au niveau de l'impact.

Conclusions et observations générales

Les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation

Au cours de la période d'évaluation 2012-2019, le Partenariat a contribué au financement et à l'orientation de la production du PSE, principalement en finançant l'ASE et en appuyant les consultations nationales et infranationales. Le processus d'examen de la qualité fondé sur des données probantes, a contribué à améliorer la qualité globale du plan en tenant compte de domaines auparavant négligés.

Les conditions du processus du Partenariat mondial ont encouragé ou imposé un travail de collaboration entre les parties prenantes et la poursuite du dialogue sectoriel lorsqu'il était souvent absent, en particulier dans un contexte de relations parfois tendues entre les bailleurs de fonds et le ministère de l'Éducation générale, de transitions fréquentes à la tête du ministère de l'Éducation générale et de bailleurs de fonds quittant le secteur.

Le soutien du Partenariat mondial au suivi sectoriel est inégal. À la fin de la période étudiée, bien que les processus du Partenariat aient contribué à renforcer la revue annuelle conjointe, la qualité de la revue était revenue à des niveaux similaires à ceux du début de la période en question. La tranche variable de l'appui budgétaire au secteur de l'éducation a permis de concentrer l'attention sur un certain nombre d'indicateurs choisis, mais les objectifs n'ont été atteints que par intermittence et l'ESPIG n'a décaissé que 23 % de son budget de tranche variable.

Les contributions du Partenariat mondial au financement sectoriel et à la mise en œuvre du plan étaient moins tangibles. Le soutien du Partenariat mondial n'a pas suffi à protéger le

secteur de l'éducation contre les réductions de dépenses en 2015 et 2016, après que les dépenses d'éducation ont brièvement dépassé les 20 % en 2014. De même, rien n'indique que le Partenariat mondial ait attiré des **financements internationaux** supplémentaires dans le secteur ni n'ait affecté la qualité de ces financements. Bien que le financement du Partenariat soit plus prévisible que celui d'autres sources de financement, la suspension des décaissements à mi-parcours de la période de l'ESPIG signifie que seuls 51,7 % du total des fonds de l'ESPIG ont été versés.

Bonnes pratiques émergentes

- **Visites régulières du Secrétariat :** En plus de soutenir les progrès dans la préparation, l'endossement et la finalisation du PSEC, les visites du Secrétariat en Zambie, lors de la période étudiée, ont aidé les parties prenantes à surmonter les tensions politiques entre les bailleurs de fonds et le gouvernement zambien.
- **Des conseillers ministériels attirés :** Dans le cadre du financement du DfID/GPE, un conseiller en éducation à plein temps a été engagé pour travailler en étroite collaboration avec le ministère. Ce conseiller a joué un rôle essentiel dans l'avancement des progrès sectoriels en favorisant la responsabilisation et en appuyant la mise en œuvre des engagements gouvernementaux.
- **Un solide cadre d'évaluation de la performance :** Le cadre d'évaluation de la performance (associé à des jalons liés aux décaissements) mis en place en Zambie a permis d'accroître la responsabilisation dans le secteur tout en réorientant les débats de procédure vers des échanges techniques axés sur les produits et résultats à atteindre.